

LA GAZETTE DE RHUIS



Bulletin Municipal – Décembre 2022

INFOS PRATIQUES

Mairie de Rhuais

Téléphone

03.44.40.51.79

Adresse mail

mairiederhuis@orange.fr

Site Internet

www.rhuis60.fr

Facebook

Rhuis Infos

Horaires d'ouverture

Lundi : 09H30 - 13H30

Jeudi : 13H30 - 18H30

Les **nuisances sonores** sont interdites le dimanche et jours fériés et sont autorisées...

... du lundi au vendredi :

8H00 - 12H00 & 13H30 - 18H30

Et le Samedi :

9H00 - 12H00 & 15H00 - 18H00



Directeur de la publication :

Jean-François GOYARD

Rédaction :

Louisiane DUCHATEAU

Editorial du maire

Chères Rhuissaises, chers Rhuissais,

L'année 2023 va s'ouvrir très prochainement suite à une année 2022 difficile sur différents plans, comme vous le savez ...

En ce qui concerne Rhuais, les travaux et les investissements prévus ont tous été réalisés avec le maximum de subventions obtenues. Après la disparition de certaines contraintes, nous avons pu nous réunir à nouveau : le barbecue, l'inauguration des stèles et la venue du Père-Noël !!!

Cette prochaine année verra la continuité de l'embellissement de notre village par la poursuite de l'enfouissement des réseaux Chemin de Bacouël sans oublier des réunions festives au village comme celles vécues en 2022.

Au seuil de cette nouvelle année, toute l'équipe municipale et Mme Sabine Cornet, notre secrétaire de mairie, se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, joie et bonheur, à partager avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Bien à vous.

Jean-François Goyard
Maire de Rhuais,
Vice-Président de la CCPOH



• Point sur les travaux •

Travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, orange télécom et fibre

Les travaux d'enfouissement, commencés le 3 Janvier Chemin de Joncqouy et Chemin de Catillon, se sont terminés fin Juin.

Début 2023 la SICAE doit enfouir la basse tension entre le transformateur situé aux Racques et la Mairie. Cette opération sera intégralement prise en charge par la SICAE.



Barrières

La mairie a financé la mise en place d'une barrière à l'entrée du chemin communal de Rhuis à Crépy-en-Valois toujours dans le but de limiter les dépôts sauvages et les voitures brûlées.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a, de son côté, pris en charge la pose d'une barrière à l'entrée de la Pelouse de Rhuis, située sur le Plateau sous la ligne haute tension, et l'empierrement des abords pour limiter les rodéos de motos et de quads.



Mise en place d'une borne incendie



En ce début décembre, VEOLIA, sous l'égide du Syndicat des Eaux de Pontpoint, Roberval et Rhuis, a procédé à la mise en place d'une borne incendie Chemin de la Praye rendue nécessaire par l'ouverture prochaine d'un restaurant au Moulin de la Praye.

• L'actualité du village •



Le gouter de Noël

Pour la première fois depuis longtemps, le Père-Noël a réussi à trouver un peu de temps pour passer à Rhuis ! L'équipe municipale avait convié aînés et enfants à un gouter de Noël salle Jean-François de la Rocque à Roberval. Comme les années précédentes, des cartes cadeaux ont été remises aux enfants jusqu'à 10 ans et aux aînés à partir de 65 ans. Nous tenons à remercier le Père-Noël ainsi que son poney qui l'a accompagné, permettant ainsi aux rennes de se reposer pour le jour J !



Association « Les Amis de Rhuis »

Une association est en train de voir le jour à Rhuis pour pouvoir organiser, en parallèle des événements proposés par la mairie, des brocantes, des concerts et autres activités associatives. Nous reviendrons vers vous dès que les premiers événements seront programmés via le site Internet de la commune !

Localiti - Votre information locale en temps réel

Recevez les dernières informations et alertes de votre collectivité grâce à l'application mobile Localiti !

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement leurs mises à jour. Géolocalisez-vous afin de vous abonner à votre localité ... Tout cela gratuitement et sans nécessité de créer un compte ! Une vraie mine d'informations !



Chien divaguant

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation et peut faire l'objet d'une mise en fourrière.

De plus, pour rappel, les propriétaires d'animaux sont tenus d'éviter que leurs compagnons se soulagent sur les trottoirs ou dans les rues de notre village ; tous nos espaces verts naturels devraient largement les contenter ! N'oubliez pas d'emporter un sac lors de vos promenades pour ramasser les déjections.



Article 6 : Les déjections canines : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et ce, par mesure d'hygiène. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

• Barbecue d'été •

Le Samedi 2 juillet 2022 a eu lieu une nouvelle édition du barbecue d'été qui a remporté un vif succès. Voici quelques photographies pour vous remémorer ce bon moment passé ensemble.



• Restauration et inauguration des stèles •

C'est durant le mois d'Août dernier que Cédric Courtois a entrepris les travaux de restauration de nos stèles anciennes en atelier.

Pour rappel, leur dossier de financement a été pris en charge à hauteur de 80 % par le P.N.R. et la C.C.P.O.H..

Leur réinstallation s'est faite le 29 septembre 2022, grâce au travail de la même équipe, Messieurs Courtois fils et père, et Monsieur Laurent Devrieze, habitant de Rhuis, qui avait permis leur dépose.

Lors de leur inauguration, le 5 novembre 2022, en présence de Monsieur Dumontier, président de la CCPOH, Messieurs Bascher et Paccaud, sénateurs de l'Oise, et de quelques maires des environs, Monsieur Courtois a pu expliquer les étapes de ce travail remarquable.

Ces stèles emblématiques, rénovées dans les règles de l'art avec les irrégularités de la taille de pierre de l'époque, permettent à Rhuis de redonner une seconde vie à ce patrimoine de pierre qui signe toute sa singularité.

Merci à Virginie pour avoir supervisé le bon déroulement de la restauration.



• Nature, Environnement et Patrimoine •

La faune de Rhuis

Le Cerf est l'animal sauvage le plus grand et le plus noble de nos forêts.
Il peut vivre jusqu'à 15 ou 20 ans.



Morphologie	Désignation	Habitat et mœurs	Nourriture	Reproduction
<p>La prestance du cerf est due à un corps puissant et très musclé et à un port de tête fier, mis en valeur par des bois. Le développement de ces bois varie avec l'âge de l'animal et sa nourriture. Ils tombent chaque année à la fin de l'hiver et se reforment aussitôt. Pendant la période de croissance, ils sont protégés par une peau recouverte de poils fins (« le velours »). Le pelage est roux en été, gris en hiver. Sa femelle, la biche, est nettement plus petite.</p>	<p>Jusqu'à 6 mois, le petit est un faon, son pelage roux est tacheté de blanc. De 6 mois à 1 an, le faon devient un hère. À partir de 1 an, il commence à porter des bois ; on dit qu'il porte sa « première tête » puis sa « deuxième tête », etc. On désigne aussi le cerf d'après le développement de sa ramure : à partir de 1 an, c'est généralement un « daguet » et, progressivement, il devient « dix-cors jeune », « grand dix-cors » ou « royal ».</p>	<p>Le cerf peut vivre en plaine et en forêt, mais on le rencontre surtout maintenant dans les grands massifs forestiers. Il recherche sa nourriture la nuit (il « viande ») et se cache le jour dans une « reposée ». Les femelles vivent en hardes avec leurs faons, sous la conduite d'une biche plus âgée (la « bréhaigne »). Les mâles, en dehors de la période de rut, vivent séparés des biches. En hiver, les hardes de cerfs et de biches peuvent se regrouper.</p>	<p>Le cerf doit ingérer beaucoup de nourriture. À la belle saison, il broute les feuilles d'arbres et des graminées ; en automne, il recherche des glands, les faines et les châtaignes. En hiver, il se contente des végétaux ligneux (ronce, lierre) ou des écorces. Ils sont amateurs de bourgeons et de jeunes pousses. C'est pourquoi une forte densité de ces animaux peut compromettre la régénération d'une forêt.</p>	<p>À l'époque du rut (début de l'automne), le cerf cherche à se constituer un harem d'environ dix biches. La concurrence entre les mâles s'accompagne de combats. C'est l'époque du brame, sorte de cri guerrier et amoureux. La biche met bas un faon au mois de mai et l'allaité jusqu'en été.</p> <p style="text-align: right;"><i>Source : ONF</i></p>



Rhuis autrefois



La Demoiselle de Rhuis



L'ancienne école de Rhuis et l'église

• Gazette 1995 •

Il y a 27 ans, les artistes peintres étaient conviés à venir peindre dans les rues du village
(extrait de la gazette n°7 de début 1995).

PEINTRES DANS LA RUE À RHUIS

Les ARTISTES PEINTRES sont INVITES à VENIR PEINDRE dans la
RUE à RHUIS le

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1995

(Huile - Gouache - Aquarelle - Dessin)



DEBUT DE LA MANIFESTATION : 9 HEURES

Les peintres sont priés de faire tamponner leur toile ou autre support à la mairie de Rhuis.

FIN DE LA MANIFESTATION : 17 HEURES

Les oeuvres seront exposées en Mairie.

Trois prix seront décernés par un jury

• CCPOH •

L'Atelier 17

En début d'année scolaire a été inauguré le nouvel espace France Services des Pays d'Oise et d'Halatte à l'Atelier 17 qui a été labélisé au cours de l'année 2022.

Vous avez besoin d'aide pour certaines démarches administratives (déclaration de revenus, demande d'aides, recherche d'emploi, préparation de la retraite, établissement des papiers d'identité, du permis de conduire, etc.) ? Vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'Internet ? L'Atelier 17 est là pour vous accompagner !

En effet, l'espace France Services est un guichet unique qui permet à tous d'accéder aux services publics en étant accueilli par des personnes formées et disponibles pour effectuer les démarches administratives du quotidien.



Contact :

- 03 44 61 55 12 -

atelier17@ccpoh.fr

51 rue Charles Lescot
Pont-Sainte-Maxence

Les Escapades Printemps - Été 2023

Le programme des Escapades Printemps - Été sera bientôt disponible. Voici, en avant première, une liste non exhaustive de quelques sorties :

- Des fontaines et poteaux chargés d'Histoire ! (au Mont Pagnotte)
- Randonnée autour des étangs de Pontpoint
- Tout comprendre sur les inondations ! (Zone Moru-Pontpoint)
- Bains sonores en pleine nature
- Visite contée autour de la mare
- Découverte des plantes utiles ...
- Cyclo-croisières 2023
- Etc.



Le Rezo Pouce est un dispositif d'auto-stop organisé et sécurisé, le premier réseau d'autostop au quotidien en France. Spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultra simple pour rallier de courtes distances avec des voyageurs différents, le tout sans rendez-vous !

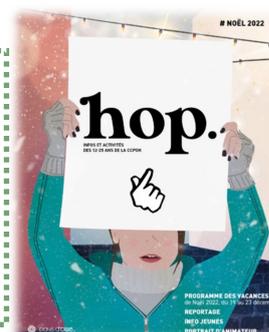
Retrouvez le Rezo Pouce sur le territoire de la CCPOH à l'adresse suivante :

<https://www.rezopouce.fr/territoire/pnr-oise-pays-de-France>

L'utilisation du réseau nécessite une inscription préalable pour avoir sa carte de membre.

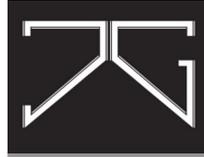
Retrouvez le programme des animations proposées durant les vacances de Noël par le service Jeunesse de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte en ligne ou en mairie.

Au programme : Futsal, Atelier Parcoursup, Confection de décorations de Noël, Marché de Noël et visite d'Amiens, Sortie Bowling ... pour les 12 — 25 ans de la CCPOH.



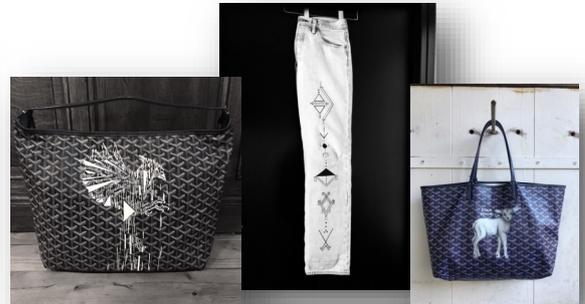
• Le coup de coeur •

L'atelier CG



L'atelier CG a ouvert le 22 Juillet 2022 à Verberie.

Camille, habitante de Rhuis, vous propose des produits dérivés : tasses en émail avec des expressions animalières françaises, vêtements et sacs personnalisés, etc.



Vous pourrez également y découvrir de nombreux dessins et bien-sûr vous y faire tatouer !

N'hésitez pas à passer à son atelier pour découvrir son univers ou pour prendre rendez-vous pour un projet tatouage.



Rendez-vous au **6 rue de la République à Verberie** pour la rencontrer
et pourquoi pas terminer vos achats de Noël !



• Le coin délices et détente •

Vin chaud



INGREDIENTS :

1 bouteille de 75 cl de vin rouge assez corsé (Madiran, Cahors, Bordeaux) • 2 oranges • 1 cuillère à café de cannelle en poudre • 1 cuillère à café de gingembre en poudre • 1 cuillère à café de quatre épices • 5 cl de Cognac • 200 g de sucre roux

Lavez et **brossez** les oranges. **Coupez-les** en rondelles très fines.

Versez le vin et le Cognac dans une grande casserole. **Ajoutez-y** les épices, le sucre et les rondelles d'oranges.

Laissez cuire 1 heure environ. **Remuez** de temps en temps.

Ne pas faire bouillir. Plus la cuisson est longue, plus le degré d'alcool est faible. Servir dans des contenants résistants à la chaleur.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Tarte au chocolat rapide et facile



INGREDIENTS :

1 pâte brisée toute faite ou maison (mélangez 300g de farine, 2 pincées de sel, 150g de beurre fondu et moins d'1/2 verre d'eau) • 1 tablette de chocolat noir à pâtissier (200g) • 200g de crème

Étalez, dans un moule à tarte, la pâte brisée et faire cuire à blanc (bien piquer le fond avec une fourchette). **Surveillez** la cuisson.

Coupez et **disposez** dans un saladier les carrés de chocolat.

Mettez à bouillir, dans une casserole, la crème.

Quand la crème bout, **versez-la** sur les carrés de chocolat et **fouettez** jusqu'à obtention d'une jolie crème.

Versez celle-ci sur le fond de tarte cuit refroidi et **mettez** la tarte au frais pour que le chocolat prenne.

Bon appétit !

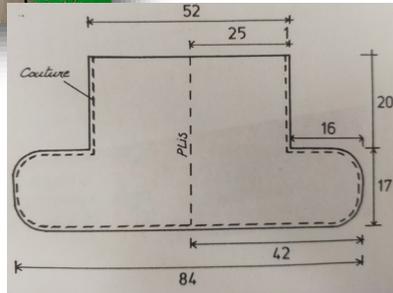
Mots Mêlés



Cheminée
Guirlande
Cadeaux
Jouets
Crèche
Hotte
Bûche
Réveillon
Décembre
Renne
Chocolats
Traîneau
Sapin
Bonbons

• Le coin des enfants •

Décorations de Noël en feutrine



MATERIEL :

Feutrine de la couleur de votre choix + morceaux d'autres couleurs • fil et aiguille (ou machine à coudre) • jolie ficelle • paire de ciseaux • tube de colle universelle

Tracez les contours du motif à la craie (référez-vous au patron ci-dessus) et **découpez-le**.

Collez les décorations de votre choix découpées dans des petits morceaux de feutrine.

Pliez le chausson en deux, les parties décorées face contre face (le chausson sera retourné).

Cousez les contours du chausson comme indiqué sur le patron.

Retournez celui-ci comme une chaussette et **placez**, au fond du chausson, une feuille de papier journal chiffonnée pour lui donner du volume.

Posez-le au pied du sapin ou **accrochez-le** avec une ficelle.

Le Père Noël y déposera des cadeaux !

Sapin de Noël mural



MATERIEL :

Branches de bois de différentes tailles récupérées en balade • jolie ficelle • décorations de Noël (boules, décorations en bois, petites personnages, rondelles d'orange séchées, guirlandes lumineuses, etc.).

Travaillez à plat et **réalisez** un triangle avec les branches, espacées régulièrement, de la plus petite à la plus grande.

Laissez les débuts de ramifications sur les branches ; elles vous aideront à accrocher les décorations.

Prenez une grande longueur de ficelle et **formez** une boucle au milieu.

Accrochez ensuite les branches une à une en faisant un nœud simple peu serré et en veillant à mettre le même espacement à gauche et à droite entre chaque branche.

Une fois les réglages réalisés de part et d'autre, **serrez** davantage les nœuds.

Il ne vous reste plus qu'à accrocher votre sapin et à le décorer !





Le saviez-vous ?

L'architecte des Monuments Historiques, conseiller auprès du ministre chargé de la Culture, surveille l'état sanitaire des édifices protégés conjointement avec l'architecte des Bâtiments de France et assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration. Il émet un avis sur les projets de travaux souhaités par les propriétaires d'édifices classés et vérifie la conformité des travaux avec les projets autorisés. Il participe à la programmation annuelle des travaux réalisés ou financé par l'Etat au titre des Monuments Historiques et donne son avis sur les édifices proposés à la protection.

L'architecte des Bâtiments de France (ABF) exerce dans chaque département au sein du *Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)* et a pour mission d'entretenir et conserver les monuments historiques qu'ils soient protégés ou non. Il veille à la quantité de l'habitat aux abords des Monuments Historiques et dans les autres espaces protégés. Il dirige les travaux d'entretien sur les édifices classés Monuments Historiques et contrôle les travaux sur les édifices inscrits à l'*Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques*.



Collecte des sapins 2023

Les sapins sont à sortir la veille au soir du jour de collecte. Uniquement les sapins naturels, sans décoration et sans sac à sapin.



À Rhuis, la collecte aura lieu le

Mercredi 11 janvier 2023.



Assurés, restez vigilants !

L'Assurance Maladie appelle à la prudence face aux tentatives d'hameçonnage de vos données.

Elle ne demande jamais la transmission, par e-mail ou sms, d'éléments personnels (coordonnées bancaires, informations médicales, numéro de Sécurité Sociale ou encore mot de passe).

Seuls les échanges d'informations via le compte Ameli sont sécurisés.

